



Cadre réservé à l'administration

N° dossier : Maternelle Élémentaire

Motif :

Interne Lens-Extérieur

Les dossiers seront traités en fonction des places disponibles et des inscriptions dans l'école sollicitée. Une réponse vous sera apportée par courrier après examen du dossier par la commission des dérogations scolaires.

Nom : Masculin Féminin

Prénom :

Né(e) le : Commune de naissance :

Adresse N°/ rue
Complément

Code Postal : Commune :

ÉCOLE DU SECTEUR

ÉCOLE SOUHAITÉE

Ecole du secteur à la rentrée 2025 :

Maternelle Élémentaire

Si l'enfant a déjà été scolarisé, précisez le **nom** et **ville** du dernier établissement fréquenté :

Classe fréquentée dans le dernier établissement :

TPS PS MS GS
 CP CE1 CE2 CM1 CM2

École souhaitée à la rentrée 2025 :

Préciser l'adresse de l'école si hors de Lens :

Maternelle Élémentaire

Niveau à la rentrée 2025 :

TPS PS MS GS
 CP CE1 CE2 CM1 CM2

AUTRES ENFANTS DU FOYER SCOLARISÉS EN MATERNELLE OU ÉLÉMENTAIRE

Nom et Prénom

Date naissance

Ecole et classe en 2025

ADRESSE DES PARENTS

Responsable légal 1 :

Père Mère Tuteur

Nom

Prénom

Né(e) le :

Adresse N°/ rue :

Complément :

Code Postal :

Ville :

Tél domicile :

Tél portable :

e-Mail :

Profession :

Lieu de travail :

Tél travail :

Responsable légal 2 :

Père Mère Tuteur

Nom

Prénom

Né(e) le :

Adresse identique au responsable légal 1

Adresse N°/ rue :

Complément :

Code Postal :

Ville :

Tél domicile :

Tél portable :

e-Mail :

Profession :

Lieu de travail :

Tél travail :

Numéro d'allocataire :

Situation familiale :

Marié(e) Divorcé(e)/Séparé(e) Vie Maritale
 Pacsé(e) Monoparentale Veuf/Veuve

Si l'adresse des représentants légaux est différente, indiquer à quelle adresse est domicilié l'enfant :

- Responsable légal 1
 Responsable légal 2
 Garde alternée = indiquer la périodicité

MOTIF DE LA DEMANDE (la dérogation vaut pour un cycle à savoir 1^{er} cycle TPS au GS et doit être renouvelée pour l'entrée en deuxième cycle à savoir au CP)

A la fin de chaque cycle, le renouvellement de la demande de dérogation reste obligatoire.

- RAPPROCHEMENT DE FRATRIE RAISON MEDICALE (enfant)
 RAISON PROFESSIONNELLE MODE DE GARDE

L'acceptation d'une dérogation demeure une décision exceptionnelle, l'admission sera effective sous réserve de places disponibles.

ENGAGEMENT DES PARENTS

Le ou les parents déclare(nt) sur l'honneur que tous les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et s'engage(nt) à signaler à la Direction de l'Education de la Ville de Lens tout changement de situation.

Fait à _____ le _____

- Père, mère, tuteur ou autre détenteur de l'**autorité parentale (1)**
(Cocher cette case pour certifier les informations de ce formulaire)

Je soussigné(e)
certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements de ce
formulaire

- Père, mère, tuteur ou autre détenteur de l'**autorité parentale (2)**
(Cocher cette case pour certifier les informations de ce formulaire)

Je soussigné(e)
certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements de ce
formulaire

En cas de garde alternée, la demande doit être signée conjointement par les deux responsables légaux de l'enfant.

J'ai vérifié et je valide les données saisies avant de soumettre le formulaire définitivement

Remarque: Lorsqu'il est validé le document n'est plus modifiable. Pour effectuer des modifications vous devez dévalider en décochant cette case. Effectuer vos modifications et valider de nouveau le document

Le dossier dûment complété, accompagné des pièces justificatives nécessaires, est à **déposer à l'accueil de l'hôtel de Ville (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h00 à 18h00) ou adresser par mail à viescolaire@mairie-lens.fr**

PIECES A FOURNIR (sous forme de copies)

- Livret de famille
- Pièce d'identité d'un des parents avec photo
- Justificatif de domicile de moins de trois mois (facture Erdf/Grdf – attestation assurance domicile – facture Eau)
- Attestation CAF faisant apparaître le Numéro
- Pour les parents divorcés, un justificatif de garde de l'enfant (jugement de divorce) ou, pour les personnes séparées (en instance de divorce), une attestation de la personne qui ne garde pas l'enfant, justifiant son accord à cette inscription, ainsi que la photocopie de sa carte d'identité.
- Certificat de radiation si dérogation en cours d'année

RAPPROCHEMENT DE FRATRIE : Certificat de scolarité de l'enfant fréquentant déjà l'école.

RAISON MEDICALE : Certificat médical de l'enfant.

RAISONS PROFESSIONNELLES : Attestation d'employeur des deux parents ou d'un parent (famille monoparentale) stipulant les horaires de travail.

MODE DE GARDE GRANDS PARENTS : Attestation sur l'honneur de la personne chargée de l'enfant + pièce d'identité (copie recto- verso) + justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture Erdf/Grdf – attestation assurance domicile – facture eau) + Attestation d'employeur des deux parents ou d'un parent (famille monoparentale) stipulant les horaires de travail.

MODE DE GARDE ASSISTANTE MATERNELLE : copie du contrat de travail avec l'assistante maternelle, indiquant les périodes de garde et la date de début de celle-ci + pièce d'identité (copie recto- verso) + justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture Erdf/Grdf – attestation assurance domicile – facture eau) + Attestation d'employeur des deux parents ou d'un parent (famille monoparentale) stipulant les horaires de travail.

A noter : Tout dossier incomplet ne sera pas présenté à la Commission de Dérogation

DÉCISION DU MAIRE DE LA VILLE DE LENS

AVIS DE LA COMMISSION :

A la demande de dérogation de l'élève

- Favorable
 Défavorable

Motif :

Date de la commission : .../.../....

Pour le Maire
L'Adjointe Déléguée à l'Éducation

Danièle LEFEBVRE

- APPEL DE LA DÉCISION SANS APPEL DE LA DÉCISION

Motif

À Lens, le :

Pour le Maire
L'Adjointe Déléguée à l'Éducation

Danièle LEFEBVRE

DÉCISION DU MAIRE DE LA COMMUNE D'ACCUEIL

Le Maire de la commune de

- Emet un avis favorable
 Emet un avis défavorable

Application du principe de réciprocité : Oui Non

A _____ le

Signature et cachet